

AVIS PUBLIC

Entrée en vigueur – Règlement numéro 2024-311

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, directeur général et greffier-trésorier adjoint, de la municipalité de Trécesson de ce qui suit :

Au cours de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 mai 2024, le règlement numéro 2024-311 ayant pour titre « Règlement décrétant une dépense de 147 420. \$ et un emprunt de 147 420. \$ pour la confection de plans et devis pour des travaux routiers de drainage » a été adopté.

L'objet de ce règlement vise à faire préparer des plans et devis pour la réfection de chaussée et du drainage des routes rurales, pour un montant de 147 420. \$, suivant soumission, et d'en acquitter la dépense par un règlement d'emprunt du même montant.

Le règlement numéro 2024-311 a reçu l'approbation du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation en date du 15 octobre 2024.

Ce règlement peut être consulté à l'hôtel de ville, durant les heures d'ouverture du bureau municipal.

Donné à Trécesson, ce 29^e jour du mois d'octobre de l'année deux mille vingt-quatre.



Mario Morin
Directeur général et greffier-trésorier adjoint